

rant les bords perforés, et l'on enregistre les votes. Lorsque le résultat des élections est annoncé, les gouverneurs élus se réunissent et nomment leurs officiers.

Cette manière de voter est simple, claire, basée sur la justice et pas plus longue qu'une autre. Elle permet à chacun de voter selon sa conscience, sans être contrôlé par personne. Mais les gens qui ont retiré leur bill à cause de l'amendement qui abolissait le vote par procuration vont trouver que notre méthode ne fait pas leur affaire; ils persuaderont au bureau provincial que la chose est impossible, trop compliquée, etc., etc., et il se trouvera bien quelqu'un pour dire que c'est la faute au gouvernement et à l'Université McGill. Et cependant une pareille méthode mettrait l'élection des gouverneurs à l'abri de tout reproche et empêcherait les exploiters de la contrôler. Ensuite, nous aurions de très bons représentants, car chaque district connaissant davantage ses hommes voterait avec une meilleure connaissance de cause. Pour ne pas perdre de vote, le bureau ferait imprimer un mois avant l'élection la liste de tous les médecins qui sont réglés avec lui, et en enverrait une copie à tous ses électeurs. De cette manière, ceux-ci ne seraient pas exposés à voter pour des gens qui ne sont pas éligibles, ils sauraient pour qui ils votent et qui a droit de voter. Mais en voilà assez pour aujourd'hui; nous y reviendrons.

---

À une séance spéciale des étudiants en médecine de l'Université Laval à Montréal, tenue le 4 octobre 1895, le président des étudiants en médecine a donné communication officielle de la mort de Pasteur.

Les étudiants en médecine ne peuvent laisser passer sous silence un événement aussi important pour l'humanité, et il a été proposé et résolu à l'humanité, que les étudiants en médecine de l'Université Laval à Montréal, se joignent à leurs confrères de toute la France et de tous les pays du monde civilisé, pour manifester leur profonde admiration pour le grand homme qui vient de disparaître, pour un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité et, pour la France qui l'a produit.

J. A. C. ETHIER,

Secrétaire.